

CAFIPEMF SESSION 2018 - 2019

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur

Rapport de jury

Références

L'examen du CAFIPEMF est ouvert aux instituteurs ou professeurs des écoles titulaires justifiant d'au moins cinq années de services accomplis en classe en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles titulaire ou non titulaire.

[Arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur](#)

[Circulaire n° 2015-109 du 21 juillet 2015 publiée au BO n°30 du 23 juillet 2015](#)

Annexe : Grille d'évaluation critériée des épreuves

ADMISSIBILITÉ

Contenu :

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury sur la base d'un dossier fourni par le candidat. Le dossier comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes et le(s) rapport(s) d'inspection).

Durée de l'épreuve : 45 mn dont 15 mn d'exposé et 30 mn d'échange avec le jury

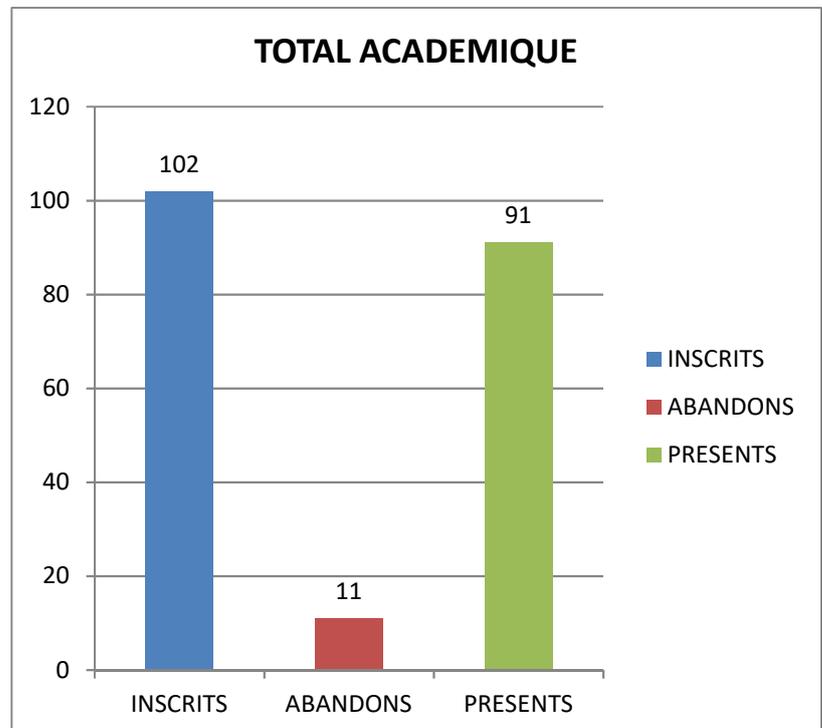
1. Présentation de la session 2019 académique :

Nombre de candidats inscrits

NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS

DEPARTEMENT	24	33	40	47	64	TOTAL ACADEMIQUE
INSCRITS	11	55	10	8	18	102
ABANDONS	1	7	0	1	2	11
PRESENTS	10	48	10	7	16	91

	TOTAL ACADEMIQUE
INSCRITS	102
ABANDONS	11
PRESENTS	91

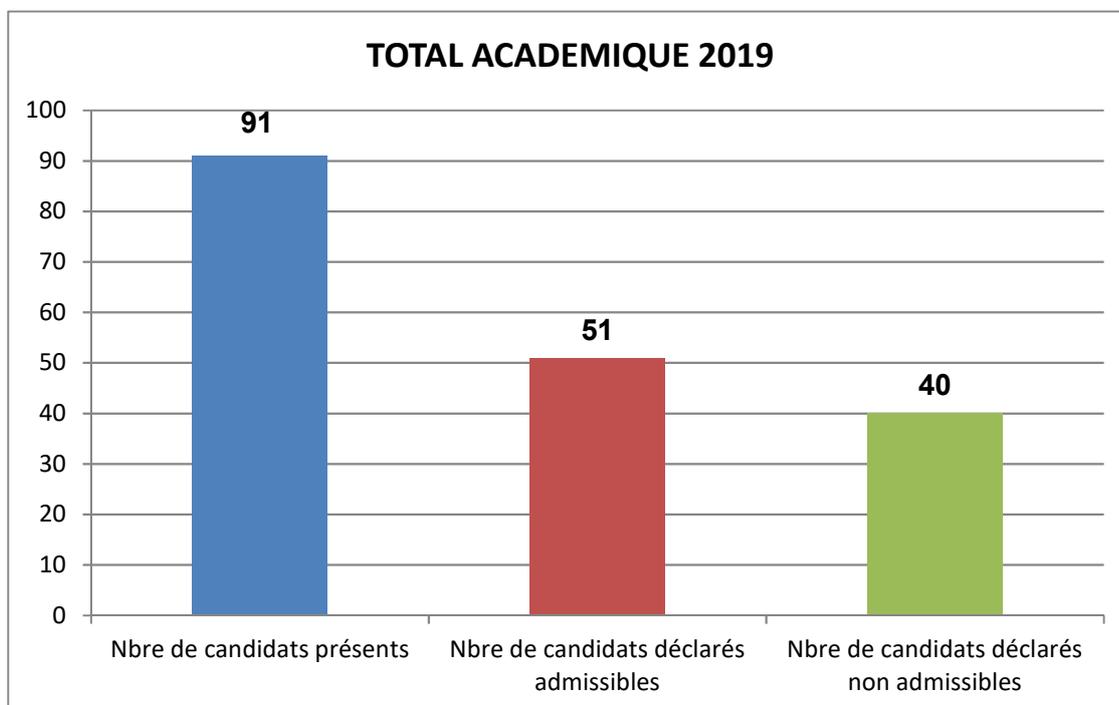


Répartition par option

OPTIONS	TOTAL ACADEMIQUE
ARTS VISUELS	2
EDUCATION MUSICALE	1
ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE	12
ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	7
EPS	5
GENERALISTE	57
LANGUES VIVANTES ETRANGERES	4
LANGUE ET CULTURE REGIONALE	3
TOTAL	91

Résultats de l'épreuve d'admissibilité

	Nombre de candidats admissibles 2019 (%)	Nombre de candidats admissibles (%) 2018
Nombre de Candidats déclarés admissibles	56%	48%
Nombre de Candidats déclarés non admissibles	44%	52%



2. Bilan de l'épreuve

Le rapport d'activité

Le jury a tout particulièrement apprécié :

- Les rapports d'activité qui articulaient convenablement les missions du formateur aux expériences professionnelles.
- les candidats dont la prise de distance avec leur parcours professionnel leur permettait de l'analyser et de dégager les compétences acquises

L'entretien

Aspects jugés favorablement :

- Une présentation orale dynamique qui s'appuie sur le dossier sans reprendre les contenus du rapport d'activité.
- Une réelle prise en compte des questions du jury et la capacité à s'inscrire dans un échange professionnel construit.

3. Conseils aux candidats

- Une attention doit être portée à la qualité rédactionnelle du rapport d'activité, à la clarté du propos et à son organisation enfin, à sa correction orthographique.
- La présentation orale est un exercice qui ne peut s'improviser et nécessite une réelle préparation (présentation rythmée, clarté du propos, pas de redite du dossier). Il ressort des réussites à l'épreuve que la préparation du dossier et de l'oral avec l'aide de formateurs constitue un gage de réussite évident.
- Le référentiel du formateur est un document d'appui indispensable pour une projection adaptée aux missions convoitées et par voie de conséquence à la rédaction du rapport d'activité.
- le rapport d'activité ne peut en aucun cas s'assimiler à une juxtaposition de descriptions d'actions mais bien à une sélection de certaines d'entre elles, pertinentes au regard de la fonction visée.
- Lors de l'entretien, la connaissance de l'organisation de l'Ecole de même qu'une assise, tant sur les dimensions pédagogiques que didactiques, sont indispensables et doivent s'exprimer en cohérence étroite avec les axes développés dans le rapport.
- La qualité d'écoute du candidat est appréciée du jury, elle constitue une compétence indispensable pour un enrichissement du dialogue.

ADMISSION

Contenu :

a) Pratique professionnelle

Cette épreuve consiste, au choix du candidat, soit en une analyse de séance d'enseignement, soit en l'animation d'une action de formation.

Lorsque le candidat a choisi une certification avec option, il présente cette épreuve obligatoirement dans le cadre de l'option choisie.

Durée de l'épreuve : 60 à 90 mn suivies d'un entretien de 30 mn.

Préparation de l'entretien : 15 mn après l'observation de la séance

b) Mémoire professionnel

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Le choix du sujet relève de l'initiative du candidat.

Durée de l'épreuve : 45 mn dont 15 mn de soutenance et 30 mn d'entretien avec le jury

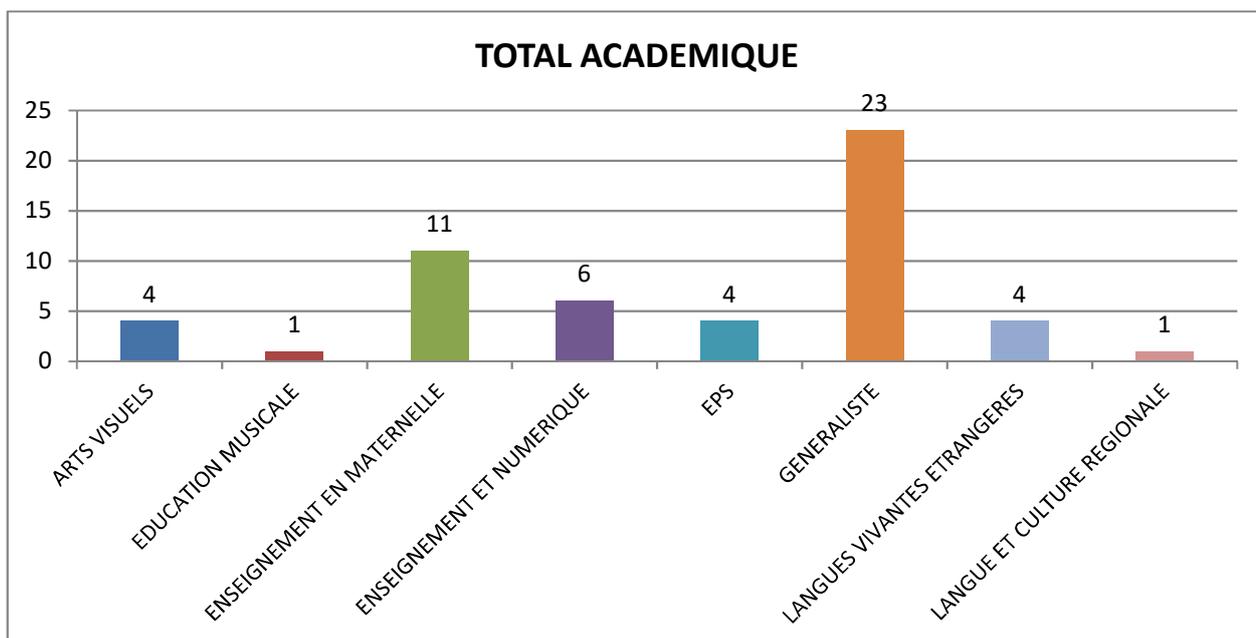
➤ Présentation de la session académique :

- 54 candidats se sont présentés dans l'académie de Bordeaux ;

Pour rappel : la circulaire fixe le seuil d'admission à 12/20 et impose la moyenne dans les 4 domaines de compétences

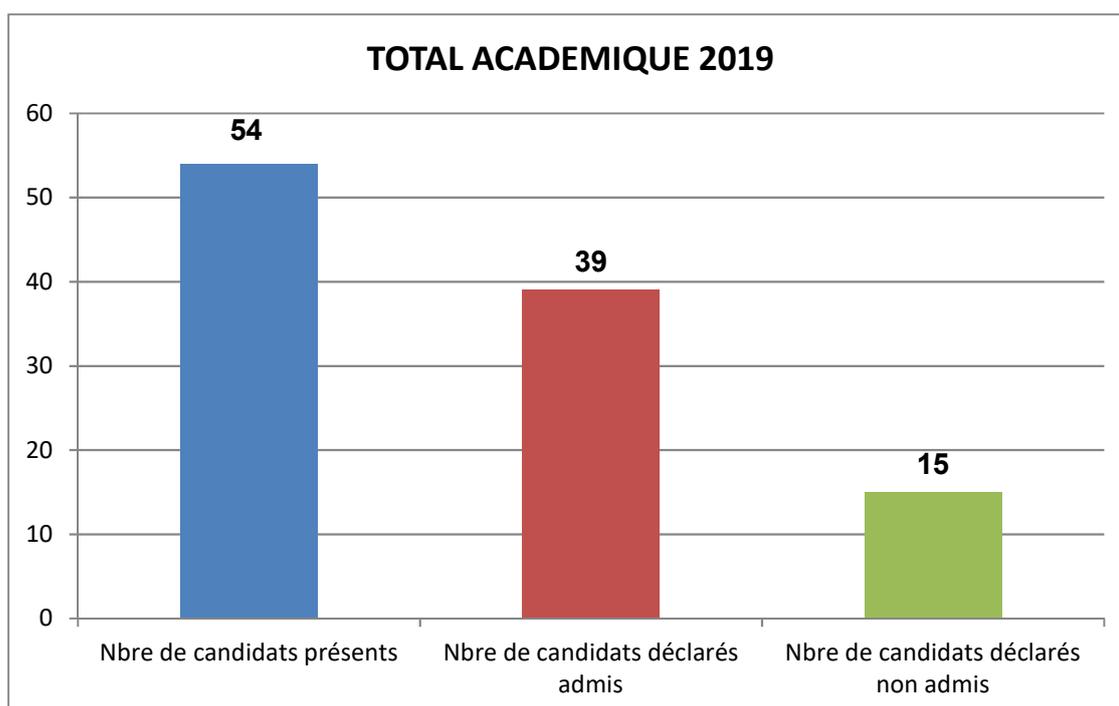
Répartition par option

OPTIONS	TOTAL ACADEMIQUE
GENERALISTE	23
EPS	4
ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE	6
ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE	11
LANGUES VIVANTES ETRANGERES	4
ARTS VISUELS	4
EDUCATION MUSICALE	1
LANGUE ET CULTURE REGIONALE	1
TOTAL	54



Résultats de l'épreuve d'admission

	TOTAL ACADEMIQUE 2019	%	TOTAL ACADEMIQUE 2018	% 2018
Nombre de Candidats déclarés admis	39	72%	30	62.5%
Nombre de Candidats déclarés non admis	15	28%	18	37.5%



4. Bilan de l'épreuve

L'épreuve professionnelle

L'épreuve majoritairement privilégiée est l'analyse de séance et non l'animation d'une séance de formation.

Le mémoire

- L'écrit professionnel doit être structuré, prendre appui sur de réelles connaissances scientifiques et faire état références théoriques établies (sans erreurs d'orthographe).
- Il doit dégager des problématiques liées aux missions du formateur en référence à la circulaire. Il convient également d'appuyer la mise en œuvre professionnelle sur des gestes professionnels de formateur construits et analysés.

5. Conseils aux candidats

L'épreuve professionnelle

Entretien conseil :

Le jury a été sensible aux candidats ayant la capacité à :

- Analyser la séance observée et ne retenir que les éléments les plus saillants afin de mener un échange bénéfique pour le formé.
- De construire l'entretien de manière à orienter l'enseignant vers une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle.
- De poser un cadre bienveillant lors de l'entretien permettant l'expression de l'enseignant.
- A l'issue de l'entretien d'être explicite dans les pistes pédagogiques proposées.
- De proposer des ressources en lien avec les besoins identifiés ou exprimés par l'enseignant.

Action de formation :

Lors de cette épreuve, il est primordial de :

- Savoir prendre en compte les priorités institutionnelles et le contexte d'exercice des formés afin de cibler des objectifs de formation pertinents.
- Concevoir sa formation de manière à faciliter l'identification par les enseignants des objets de travail et de réflexion.
- Engager l'activité des enseignants de telle manière qu'elle favorise les interactions.
- Fonder son propos sur des connaissances théoriques et scientifiques actualisées.
- Être en capacité de proposer des outils et des ressources en portant une attention particulière aux supports proposés pendant la formation.
- Prévoir un temps de synthèse et de présenter au jury les modalités d'évaluation de la formation.

Le mémoire

- Il doit être conçu, organisé et structuré autour d'une problématique de formation.
- Il comporte des références théoriques.
- Il prend en compte et répond aux besoins identifiés des formés,

- Il propose l'expérimentation de gestes professionnels de formateur et une analyse des effets sur les formés.
- Cette expérimentation fait état d'une démarche réflexive mettant en évidence tout à la fois la pratique professionnelle observée de l'enseignant et l'analyse de l'activité réelle de l'élève. Elle s'appuie sur des modèles théoriques compris et maîtrisés par le candidat et la connaissance des différentes approches des processus d'apprentissage.
- L'entretien doit permettre de préciser :
 - la problématique retenue,
 - l'intérêt du questionnement
 - la pertinence des pistes proposées
 - la projection dans les différentes missions de formateurs.

Annexe 2 CAFIPEMF- CAFA - Synthèse des compétences du candidat

TI : très insuffisant
I : insuffisant
S : satisfaisant
TS : très satisfaisant

Domaine de compétence	/ 5
Penser, concevoir, élaborer	
Mettre en œuvre, animer, communiquer	
Accompagner	
Observer, analyser, évaluer	
Total sur 20	/ 20
Intégration du numérique (minoration ou bonification)	Entre -2 et + 2 points

Grille d'évaluation critériée des épreuves d'admission

Critères	TI	I	S	TS
ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE				
1 - Analyse de pratique				
a) entretien du candidat avec le stagiaire				
Qualité de l'analyse de la séance				
Dialogue constructif				
Remarques hiérarchisées				
Conseils pertinents et opérationnels				
Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé				
<i>Commentaire</i>				
1 – Analyse de pratique				
b) entretien du candidat avec le jury				
Analyse distanciée de l'entretien avec le stagiaire				
Justification des choix opérés				
Ecoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle				
Reconstruction de l'entretien avec le stagiaire				
<i>Commentaire</i>				

Critères		TI	I	S	TS
2 - Animation d'une action de formation					
a) animation de l'action					
	Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés				
	Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice				
	Capacité à accompagner un collectif professionnel				
	Qualité de l'animation et des interactions				
	Utilité des supports et des outils mobilisés				
<i>Commentaire</i>					
2 - Animation d'une action de formation professionnelle					
b) entretien avec le jury					
	Analyse distanciée de l'action de formation				
	Justification des choix opérés				
	Inscription la réunion de l'action de formation dans la durée				
	Ecoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel				
<i>Commentaire</i>					
MÉMOIRE PROFESSIONNEL					
Mémoire					
	Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées				
	Qualité formelle du mémoire				
	Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques				
	Intérêt du dispositif expérimenté				
	Traitement, analyse et interprétation des données recueillies				
<i>Commentaire</i>					
Soutenance					
	Qualité de la communication				
	Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)				
	Ecoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle				
	Mise en perspective, projection dans le métier de formateur				
<i>Commentaire</i>					
INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE					
	Qualité et pertinence de l'usage du numérique				
<i>Commentaire</i>					